

22	4 ^{EME} DIMANCHE DE L'AVENT	2 ^{eme} quête : pour le chauffage des églises	2 ^{eme} quête : pour le chauffage des églises
24	MARDI VIGILE DE LA NATIVITÉ	14h : Répétition des chants de Noël avec l'organiste à St-Louis. 18h : Messe des familles précédée de la veillée à St-Louis 2 ^{eme} quête : pour le denier de l'Eglise	20h30 : Messe de la nuit précédée de la veillée à St-Thomas. 2 ^{eme} quête : pour le denier de l'Eglise
25	MERCREDI MESSE DE LA NATIVITÉ	Messe à 10h à Notre-Dame. Messe à 11h à St-Louis. 2 ^{eme} quête : pour la Conférence St Vincent de Paul de Montmagny et le Café solidaire de Deuil	Messe à 10h30 à St-Thomas. 2 ^{eme} quête : pour la Conférence St Vincent de Paul de Montmagny et le Café solidaire de Deuil
29	DIMANCHE SAINTE FAMILLE	Messes aux horaires habituels	Messes aux horaires habituels
Mardi 31 décembre 2024 MESSE DE PASSAGE EN 2025		20h30 Messe + nuit de prières à St-Louis	
Mercredi 1 ^{er} janvier 2025 STE MARIE, MERE DE DIEU MESSE POUR LA PAIX		6h : Messe pour la paix à St-Louis Messe à 10h à Notre-Dame	Messe à 10h30 à St-Thomas

INTENTIONS DE MESSE : Samedi 21 décembre à 18h30 à ND :
Pour + Michel FOUILLAUX ; **Dimanche 22 décembre à 11h à St-Louis :**
Aux intentions de Fatima Carlota LUZOLO, Pour + Philippe MERY,
Pour + Sœur Louise. **Samedi 24 décembre à 18h à St-Louis :**
Pour + Dominique SAINT-MACARY ; **Mercredi 25 décembre à 10h à ND :** Pour + Phedda CAMELUE et + Jean AROULDIN.

Le grain de sel

Nr 45 / 22 décembre 2024
4^{EME} DIMANCHE de L'AVENT
Paroisses catholiques Deuil-La Barre & Montmagny

MAISON PAROISSIALE DE DEUIL-LA BARRE
3 place des Victimes du V2
95170 Deuil-La Barre
01 39 83 15 48

MAISON PAROISSIALE DE MONTMAGNY
19 rue Carnot
95360 Montmagny
01 39 83 36 76

Mail : deuil-montmagny@catholique95.fr
Site : www.paroissesdeuilmontmagny.fr

 Paroisse catholique de Deuil La Barre
 Paroisse Montmagny
 Paroissedlbarre

Viens Seigneur, la terre est prête pour T'accueillir !

A deux jours de la célébration de Noël, l'antienne d'ouverture de la messe de ce 4^{eme} dimanche de l'Avent nous fait presque piaffer d'impatience : « *Cieux, faites venir le juste comme une pluie bienfaisante. Que la terre s'entrouve et donne naissance au Sauveur* » (Is 45,8).

Oui, viens Seigneur Jésus, la terre est prête pour t'accueillir !

Comme le prophète Michée, le peuple des croyants s'est préparé pour t'accueillir, Toi, le Roi pacifique qui fera paître le troupeau de Yahvé en toute sécurité (Mi 5,4a). Prophète-témoin de l'attente du Messie, Michée est le seul à donner avec précision le lieu de sa naissance : une petite et fertile localité de Juda du nom de Bethléem en Ephrata. Comme Marie, un témoin privilégié de l'attente de sa venue et de son accueil, toute la famille humaine est prête à l'accueillir. En effet, au "oui" du Messie : « *Me voici, je suis venu, mon Dieu, pour faire ta volonté* » (He 10, 7), Marie a répondu comme en écho par son "oui" à l'ange : « *Voici la servante du Seigneur : que tout m'advienne selon ta parole* » (Lc 1, 38). Par l'offrande volontaire et unique de son corps, le Christ nous a obtenu la sanctification et donc le salut. Par sa foi en Dieu pour qui « rien n'est impossible » (Lc 1, 37) et par l'accueil du Sauveur en son sein, Marie la nouvelle Ève a rendu possible le salut autrefois impossible à obtenir par l'accomplissement de la loi de l'ancienne alliance (Héb 10,1-4). Comme Élisabeth, nous voulons te redire : « Tu es bénie entre toutes les femmes, et le fruit de tes entrailles est béni » et nous ne cesserons de proclamer ta béatitude : « Heureuse celle qui a cru à l'accomplissement des paroles qui lui furent dites de la part du Seigneur » (Lc 1, 45).

Viens Seigneur, viens ! Viens, nous t'attendons !

Fulgence, votre frère.



Je participe au DENIER DE L'ÉGLISE !

Le Denier est la principale ressource financière de l'Église dans le Val d'Oise.

Pourquoi donner au Denier ?

Chaque catholique est invité à verser une participation financière libre, selon ce qui lui est possible et selon son cœur.

Avant d'être un acte de générosité, le don au denier est un acte de responsabilité. On soutient l'Église comme on soutient sa famille. En donnant au Denier, vous participez à l'annonce de la Bonne Nouvelle dans chacune des paroisses de notre diocèse.

À quoi sert concrètement le Denier ?

Le Denier de l'Église (autrefois appelé Denier du culte) permet de donner les moyens de vivre et d'agir aux personnes qui s'engagent au quotidien pour l'Église : donner un traitement aux prêtres en activité, financer un complément de pension aux prêtres aînés à la retraite, rémunérer les laïcs salariés du diocèse, qu'ils soient au service de la pastorale ou du fonctionnement du diocèse.

Déduction fiscale avantageuse de votre don !

Si vous êtes imposable, vous pouvez déduire de votre impôt sur le revenu 66 % du montant de votre don au Denier, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Par exemple, un don de 200 € ne vous revient qu'à 68 €.

Cette déduction fiscale s'applique également pour les dons par prélèvement automatique, sur la base du don cumulé sur l'année. Par exemple : vous mettez en place un prélèvement automatique de 20 € par mois, à partir du 5 février. Votre don cumulé sur l'année vous revient à 220 € soit 74,80 € après réduction fiscale.

Merci pour votre soutien !

PASSAGE DANS LA NOUVELLE ANNEE ET 1er JANVIER 2025 : UN REVEILLON SPIRITUEL

Et si vous passiez les 12 coups de minuit dans la prière ? Nos paroisses de Deuil et de Montmagny vous proposent un réveillon pas comme les autres. Invitez les personnes seules de votre entourage. **A l'église St-Louis, 10 rue du Château à Deuil-La Barre.**

PROGRAMME

MARDI 31 DECEMBRE 2024

20h : Premières Vêpres de sainte Marie Mère de Dieu

20h30 : Messe/action de grâce à Dieu pour l'année 2024 et pour lui confier l'année nouvelle

21h30 : Temps de prière et de louange pour rendre grâce à Dieu pour l'année écoulée et lui confier l'année nouvelle. Possibilité de sacrement de réconciliation

23h à Minuit : Vigiles de Marie, Mère de Dieu suivies de Salut du Saint-Sacrement et *Te Deum*. Après Minuit : Repas festif partagé, soirée chants, danses et jeux.

MERCREDI 1er JANVIER 2025 – Messe de la solennité de *Sainte Marie Mère de Dieu*

6h : Messe pour la paix à St-Louis / Rangement et départ

Messes : 10h à Notre-Dame et 10h30 à St Thomas

Veillez-vous inscrire en précisant ce que vous apporterez par mail à deuil-montmagny@catholique95.fr

JUBILÉ 2025, PÈLERINS D'ESPÉRANCE

Tous les 25 ans, dans l'Église, a lieu un Jubilé, grand événement religieux, sur un thème choisi par le Pape. Pour rappel, le dernier Jubilé a eu lieu en l'an 2000. Depuis sa première édition en 1300, le Jubilé est un événement qui se déroule sur une année et qui est une occasion privilégiée pour consolider sa foi, favoriser les œuvres de solidarité et de communion fraternelle au sein de l'Église et de la société.

Le 24 décembre 2024, l'Église ouvrira donc son prochain Jubilé de 2025 qui sera sur le thème « Pèlerins de l'espérance ». À Rome sont attendus environ 32 millions de pèlerins pour le Jubilé ! **Du 19 au 23 octobre 2025, Mgr Benoît Bertrand accompagnera le pèlerinage diocésain à Rome de tous les Val d'Oisiens.**

Spes non confundit, l'espérance ne déçoit pas, est le titre de la Bulle d'indiction du Jubilé ordinaire délivrée ce jeudi 9 mai par le Pape aux Églises des cinq continents lors des deuxièmes vêpres de la solennité de l'Ascension. La bulle, divisée en 25 points, contient des supplications, des propositions, des appels pour les prisonniers, les malades, les personnes âgées, les pauvres, les jeunes, et annonce les nouveautés de l'Année Sainte.

« Le Jubilé a toujours représenté dans la vie de l'Église un événement d'une grande importance spirituelle, ecclésiale et sociale. [...] Le saint peuple fidèle de Dieu vit cette célébration comme un don spécial de grâce, caractérisé par le pardon des péchés et, en particulier, par l'indulgence qui est la pleine expression de la miséricorde de Dieu. » Pape François, *Spes non confundit*.

A VENIR DANS NOS PAROISSES

Assemblée paroissiale Deuil-Montmagny 12 janvier 2025 de 11h à 16h (Pas de messes à 9h30 à Notre-Dame et 10h30 à St Thomas)

Programme :

11h : Messe unique pour les deux paroisses de Deuil-La Barre et de Montmagny à l'église St-Louis

12h15 : Apéritif pour tous dans la grande salle Mère Térésa

12h45 : Repas partagé salle Mère Térésa

14h : Présentation générale de la vie pastorale de nos paroisses, présentation générale des comptes de nos paroisses, présentation des travaux qui ont été réalisés et ceux qui sont à faire - Autres interventions

14h45 : Temps d'échanges à cœur ouvert, recueil des propositions et suggestions sur l'avenir de nos communautés

15h25 : Vœux du Curé de la paroisse avec l'EAP.

15h30 : Partage de la galette.



Lectures du 4^{ème} dimanche de l'AVENT

Mi 5, 1- 4

Ps 79

He 10, 5 - 10

Lc 1, 39 - 45